

COMPTE RENDU DE LA 15^E RÉUNION DU COMITÉ D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS DU
PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES

ARTS ET LETTRES (500.A1)

Réunion tenue le vendredi, 15 avril 2011,

au Collège François- Xavier Garneau, à Québec.

1. Mot de bienvenue.
M. Alexandre Paré, responsable du programme Arts et lettres au MELS, souhaite la bienvenue et présidera la réunion en compagnie de M. Yves Picard, enseignant, responsable du Comité. Mme Suzanne Poiré agira à titre de secrétaire.
2. Adoption de l'ordre du jour.
L'ordre du jour est adopté tel que proposé. (Annexe 1)
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 26 novembre 2010.
M. Picard en fait le résumé, soulignant certains éléments nécessaires à la discussion pour la présente réunion. M. Luc Grenier apporte un ajout d'information sur le dernier point mentionné au compte rendu. Le compte rendu est adopté.
4. Rapport annuel d'activités du responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants.
M. Picard fait un retour sur son mandat. Il souligne que la rencontre sur l'approche par compétences n'a pu avoir lieu, en raison d'un manque de projets soumis. La discussion permet de souligner que cela n'est pas attribuable au manque d'intérêt, mais de temps. On remarque qu'il faudrait alléger la formule pour en faire un moment d'échanges pédagogiques, moins formel, mais bien ciblé. Il faudrait aussi prévoir un moment plus propice. On convient de revenir sur ce point en fin de réunion.
5. Travaux d'orientation du programme d'études.
 - Rapport sur l'analyse comparative du programme et des compétences attendues au seuil d'entrée à l'université. (Annexe 2)
Avant d'en arriver à la présentation du rapport, M. Paré rappelle les problèmes récurrents du programme ministériel, non pas dans sa mise en œuvre, mais dans sa version « papier ». Celle-ci rend compte avec difficulté de la substance des apprentissages qui sont effectivement dispensés dans les institutions.
Il rappelle aussi les travaux entrepris en trois étapes, soit : 1) la consultation sur les attentes des universités, 2) la comparaison entre les compétences attendues à l'université et celles du programme pour en arriver à des recommandations, 3) la

révision du programme (partielle ou générale). Il précise qu'il s'agit de la même démarche adoptée pour tous les programmes d'études préuniversitaires.

Le rapport, rédigé par un groupe de travail, est le résultat de la deuxième étape de cette démarche. (Voir le rapport en annexe pour plus de détails.)

À la demande d'un enseignant, M. Paré enverra les coordonnées du site ministériel qui permet de consulter les buts généraux des autres programmes préuniversitaires, qui diffèrent grandement de ceux d'Arts et lettres. À la suite d'une autre demande, il enverra également sa présentation PowerPoint, pour clarifier les faits.

Plusieurs interventions montrent une inquiétude quant à l'ampleur des changements pressentis. M. Paré réitère que le travail sera un travail de réécriture à différents niveaux : buts généraux; objectifs; éléments de compétence; standards. On parle d'une réécriture en profondeur.

M. Picard fait valoir que les modifications envisagées n'ont pas pour but de changer les cours tels que nous les donnons, mais plutôt de rendre justice à ce que nous faisons. La révision du programme prendrait davantage la forme d'une réécriture substantielle, dans le respect du renouveau : le programme ministériel détermine les objectifs et les standards; les institutions, dans le cadre de leurs mises en œuvre diverses, déterminent les apprentissages opportuns. Les profils, offrant une couleur locale au programme, demeureront et devront rendre compte des objectifs révisés.

L'essentiel de la discussion qui suit porte sur la nouvelle structure proposée par le comité de travail, soit le tableau en page 10 du rapport. M. Paré distribue aussi une feuille recto-verso où apparaissent la structure proposée d'un côté et la même structure avec modifications suggérées par le Comité-conseil de l'autre. (Annexe 3)

La nouvelle structure proposée :

- Un titre de programme (qui règle la redondance des dénominations)
- Six orientations en lien avec des objectifs communs (trois objectifs communs dans le programme actuel)
- trois options ministérielles (deux options dans le programme actuel)
- deux objectifs au choix (ramenés à un, après le Comité-conseil)

Objectifs communs

M. Paré et M. Picard précisent qu'objectifs communs ne veut pas dire cours communs. Les objectifs communs visent une : une base de formation commune, l'acquisition de compétences variées, le développement d'habiletés communes.

Le rapport ne définit pas d'objectifs en tant que tels, mais cerne des orientations. Cette façon de faire a été retenue pour faciliter la suite des travaux.

Les six orientations reprennent et enrichissent les objectifs communs et certains objectifs optionnels actuels. Elles sont énoncées afin mettre en relief leurs teneurs essentielles et ordonnées, afin de mettre en lumière leurs liens et complémentarités. Ces orientations communes rendent compte des attentes des universités, des expertises développées par les collèges et des besoins de formation des étudiants.

La discussion fait ressortir que les orientations font consensus. À une question, M. Paré précise que les compétences révisées exigeront, en effet, une révision des plans-cadres institutionnels.

Options ministérielles

Les trois options proposées suscitent une longue discussion. Plusieurs se questionnent sur l'impact dans leur propre institution.

M. Paré précise que la finalité actuelle d'Arts et lettres stipule que le programme ne prépare pas à la poursuite d'études universitaires en danse et en musique : des programmes préuniversitaires distincts existent pour ces deux domaines. Cette finalité n'exclut cependant pas la poursuite d'études universitaires en arts plastiques, alors qu'un programme préuniversitaire distinct existe. Au cours des travaux de révision du programme Arts plastiques, les représentants des universités en arts plastiques consultés ont souligné que les diplômés d'un profil en arts visuels du programme Arts et lettres n'étaient généralement pas suffisamment bien préparés. Par conséquent, la finalité du programme révisé d'Arts et lettres précisera que le programme ne prépare pas à la poursuite d'études universitaires en arts plastiques, en danse et en musique.

Par ailleurs, M. Paré souligne qu'il ne sera plus possible d'offrir de profils en arts visuels dans le cadre du programme révisé¹. M. Picard précise de son côté que cette décision ne relève pas du groupe de travail ayant effectué l'analyse comparative et ayant formulé des recommandations concernant la structure du programme, ni du Comité-conseil, mais qu'il s'agit bien d'une orientation retenue par le Ministère.

¹ Depuis la réunion, cet élément d'information a été l'objet d'une rectification de la part du Ministère. Q: Des profils en arts visuels pourront-ils encore exister sous le programme d'études révisé? R: Oui. La révision qui s'achève du programme d'études Arts plastiques (510.A0) a permis son recentrage. Au moment d'établir le profil attendu au seuil d'entrée à l'université en arts plastiques, les représentantes et représentants universitaires ont fait valoir que les diplômées et diplômés d'Arts et lettres n'étaient pas suffisamment préparés à l'entrée. Le programme Arts et lettres révisé, dans sa finalité, préparera à la poursuite d'études universitaires dans les domaines des arts et des lettres, à l'exception des arts plastiques, de la musique et de la danse. Les profils en arts visuels pourront continuer d'exister sous le programme révisé, mais ils mettront davantage l'accent sur l'étude et l'analyse du domaine; les objectifs révisés permettront le développement d'un niveau technique qui ne sera pas suffisamment élevé pour la poursuite d'études universitaires en arts plastiques.

S'ensuit un long échange qui amène autant de questionnements que de suggestions quant au nombre et aux titres des options. Certains s'interrogent sur la pertinence des *accents* (sur le *travail collectif/action* et *travail individuel/écrit*); M. Paré et M. Picard précisent qu'il s'agit de critères pour discriminer la diversité des savoirs de l'option Arts et lettres actuelle. D'autres applaudissent la présence d'apprentissages relatifs aux appareillages, ce qui pourrait grandement faciliter les demandes en investissement. Cela dit, l'assemblée ne réussit pas à s'entendre sur les titres des options, mais une entente semble se cristalliser autour de quatre options (ajout d'*Arts d'expression*). Dans cette optique, des participants manifestent une inquiétude de ne plus pouvoir offrir un profil combinant deux disciplines. On leur répond que cela restera possible.

Dans le cadre d'une intervention, M. Luc Grenier fait un résumé des discussions. Pour l'essentiel, celles-ci mettent en relief le fait que la révision du programme devrait :

- . améliorer l'image et la compréhension du programme;
- . favoriser une identification accrue des étudiants à leur programme d'études et à leur option, grâce à des appellations davantage représentatives;
- . répondre aux attentes des universités, de même qu'aux réalités du secondaire;
- . assurer des niveaux de compétence adéquats et une hiérarchisation des standards;
- . guider avec davantage de précision les collègues, les comités, les départements et les enseignants dans le cadre des mises en œuvre institutionnelles du programme.

Dans la foulée, et après d'autres discussions, M. Luc Grenier avance une proposition, appuyée par Mme Catherine Minard : « *Il est proposé de recommander au comité de révision d'étudier une nouvelle division des options au nombre de quatre (4) afin de mieux rendre compte de la distribution des disciplines au sein des options en tenant compte des appellations évoquées lors de la rencontre du 15 avril 2011.* »

Le vote est demandé. Il se fait à main levée. Pour : 20. Contre : 7. Abstentions : 3. La proposition est adoptée à la majorité.

M. Paré précise que les objectifs au choix ne sont pas obligatoires et relèvent des mises en œuvre institutionnelles. Il précise que, depuis le rapport, il a été convenu au Comité-conseil d'enlever l'objectif *Méthodes quantitatives*. Tous sont d'accord.

Par la suite, des enseignants demandent que le Ministère tienne compte de la présence à la réunion comme critère de sélection des membres du comité de révision.

Étant donné l'intensité de la réunion, l'assemblée suggère un blogue pour permettre les échanges et le suivi. M. Gilbert Boyer se propose pour le faire². M. Paré invite aussi les enseignantes et enseignants à lui faire part de leurs commentaires ou suggestions.

En raison de l'heure tardive, M. Paré résume les points restant à l'ordre du jour pour en arriver rapidement aux élections.

² Depuis la réunion, le blogue a été mis en ligne à l'adresse : <http://parleprof.blogspot.com/>

- Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires. (Annexe 4)

Le document est en annexe et ne comporte aucun changement.

- Travaux prévus. Le calendrier prévu au ministère est le suivant :

2011-2012 : rédaction du nouveau programme

2012-2013 : implantation facultative

2013-2014 : implantation obligatoire

Plusieurs enseignants jugent le délai très court, en raison de la révision des grilles qui s'ensuivra, de leur nécessaire adoption par la Commission des études de chaque collège, ainsi qu'en raison de la rédaction de nouveaux plans-cadres qui suivra. M. Paré rappelle que nous en sommes à la dernière étape³.

D'autres enseignants s'interrogent sur les ressources qui seront mises à leur disposition pour mener à bien l'implantation du programme révisé. M. Paré précise que, comme les mises en œuvre, les financements relèvent des collèges⁴.

Par ailleurs, pour s'assurer que les travaux du comité de révision puissent être amorcés dès la prochaine rentrée, et que les partages de tâches puissent être faits en conséquence, l'appel de candidature sera envoyé dès ce printemps. Par ailleurs, à la demande de l'assemblée, M. Paré enverra le document émanant du Comité-conseil ainsi que le compte-rendu de la présente rencontre, dès que possible.

6. Mandat du représentant du Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme.

M. Paré fait une lecture du mandat pour l'année à venir. (Annexe 5)

7. Question diverses.

L'organisation d'une rencontre sur l'approche par compétences n'étant plus une priorité dans le contexte actuel, tous s'entendent pour laisser tomber le point.

8. Élections

- Responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants.

Mme Suzanne Poiré propose M. Yves Picard. Mme Catherine Minard appuie la proposition. M. Yves Picard est élu par acclamation pour un mandat de deux ans.

³ Depuis la réunion, cet élément d'information a été l'objet d'une précision de la part du Ministère. Q: Quels délais d'implantation sont à prévoir pour le programme d'études révisé? R: Si les travaux se déroulent comme prévu, le programme révisé devrait être approuvé au cours du printemps 2012. Le programme serait d'application facultative pour l'année 2012-2013 et d'application obligatoire pour l'année 2013-2014.

⁴ Depuis la réunion, cet autre élément d'information a été l'objet d'une précision de la part du Ministère. Q Quel financement est prévu au MELS pour l'implantation du programme d'études révisé? R: Le MELS ne finance pas l'implantation de programmes d'études révisés, à l'exception des équipements et des immobilisations pour les programmes techniques. Les collèges financent l'implantation en utilisant les fonds à leur disposition.

- Trois représentant-e-s au Comité-conseil, ainsi que leurs substituts.

L'assemblée s'entend pour donner un mandat de deux ans également à ses représentants. Six enseignants sont proposés et acceptent d'être candidats :

- Mme Louise Courville
- M. Luc Grenier
- Mme Danielle Plourde
- Mme Suzanne Poiré
- Mme Megan Spriggs
- M. Paul Turcotte

Un enseignant signale qu'il faudrait assurer un suivi mais aussi un renouvellement au sein des représentants du Comité-conseil. Une enseignante suggère un vote par écrit. On s'entend sur la procédure suivante : chacun écrit le nom de trois enseignant-e-s sur un bulletin. Celles ou ceux ayant cumulé le plus de votes seront les représentant-e-s, les trois autres seront les substituts.

Résultats : Mme Danielle Plourde, Mme Suzanne Poiré et M. Luc Grenier seront les représentants des enseignantes et enseignants au Comité-conseil du programme.

Mme Louise Courville, Mme Megan Spriggs et M. Paul Turcotte seront les substituts.

10. Levée de l'assemblée : 16h45.

Compte rendu rédigé par Mme Suzanne Poiré, révisé par Mme Danielle Plourde, M Luc Grenier et M. Yves Picard (membres du Comité-conseil, période 2011-2013).

**COMITÉ D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS
DU PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES
*ARTS ET LETTRES (500.A1)***

**15^e RÉUNION
LE VENDREDI 15 AVRIL 2011 À 10 h 00**

**Collège François-Xavier-Garneau
1660, boulevard de l'Entente
Québec (Québec) G1S 4S3
Local F-1712**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu et affaires découlant de la réunion du 26 novembre 2010
4. Rapport annuel d'activités du responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants
5. Travaux d'orientation du programme d'études
 - Rapport sur l'analyse comparative du programme et des compétences attendues au seuil d'entrée à l'université
 - Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires
 - Travaux prévus pour l'année 2011-2012
6. Mandat confié au responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants pour l'année 2011-2012
7. Questions diverses
8. Élections
 - Responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants
 - Trois représentantes et représentants au Comité-conseil, ainsi que leurs substituts
9. Prochaines réunions
 - Comité-conseil
 - Comité d'enseignantes et d'enseignants
10. Clôture

21 mars 2011

ARTS ET LETTRES (500.A1)
Programme d'études préuniversitaires

**Analyse comparative du programme d'études
et des compétences attendues
au seuil d'entrée à l'université**

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL

18 mars 2011

REMERCIEMENTS

Remerciements aux personnes qui ont participé aux travaux axés sur l'analyse comparative du programme d'études *Arts et lettres* (500.A1) et des compétences attendues au seuil d'entrée à l'université.

Membres du groupe de travail

Josée Bergeron

Enseignante
Cégep Marie-Victorin

Annie-Claude Élie

Enseignante
Centre d'études collégiales de Montmagny (Cégep de La Pocatière)

Megan Spriggs

Enseignante
Collège Marianopolis

Yves Picard

Enseignant
Responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme d'études
Cégep André-Laurendeau

Sous la responsabilité de :

Alexandre Paré

Responsable du programme d'études
préuniversitaires *Arts et lettres* (500.A1)
Direction de l'enseignement collégial
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Avec la collaboration de :

Raymond Boulanger

Direction de l'enseignement collégial
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Elisabeth Szöts

Consultante en formation et en élaboration
de programmes d'études
Solution Formation-Conseil

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Profil de la diplômée et du diplômé préuniversitaire d' <i>Arts et lettres</i>	2
3. Analyse comparative	3
Buts généraux	3
Formation générale	4
Formation spécifique	5
Synthèse de l'analyse comparative	6
4. Problèmes concernant le programme d'études actuel	7
Buts généraux	7
Formation spécifique	7
Titre du programme	7
5. Proposition d'une nouvelle structure pour le programme d'études	8
Axes en lien avec les objectifs communs	8
Options et axes en lien avec leurs objectifs respectifs	8
Objectifs au choix	9
6. Recommandations	11
Annexe 1 : Buts généraux et objectifs et standards du programme d'études <i>Arts et lettres</i> (500.A1)	12
Annexe 2 : Liens entre chacun des objectifs de la formation spécifique et le profil attendu	14

1. INTRODUCTION

Depuis quelques années, la finalité et l'orientation du programme d'études préuniversitaires *Arts et lettres* (500.A1) ont été questionnées à partir de différents constats et problèmes. Par exemple, des buts généraux ont été critiqués pour leur côté trop élémentaire alors que l'imprécision de certains objectifs et standards a été mise en évidence à quelques reprises. Le niveau attendu de formation dans le programme a aussi fait l'objet de remarques parfois sévères, certains le trouvant insuffisant pour un programme d'études de niveau collégial. En outre, la problématique du portfolio a démontré que les exigences de formation ne sont pas tout à fait les mêmes selon les champs disciplinaires. Enfin, l'appellation identique du programme et de l'option *Arts et lettres* a maintes fois été identifiée comme un irritant, au point où des collèges ont considéré utile de joindre au diplôme délivré une lettre précisant les acquis de l'élève.

Dans ce contexte, le Comité-conseil du programme d'études *Arts et lettres* a demandé que des travaux d'orientation soient réalisés afin de faire le point. Pour réaliser ces travaux, le Ministère a proposé un processus en trois étapes : détermination des attentes au seuil d'entrée dans les programmes d'études universitaires dans les domaines des arts, des lettres, des communications et des sciences de l'éducation; analyse comparative du programme d'études actuel et des compétences attendues, afin de vérifier leur niveau d'adéquation; révision partielle ou générale du programme d'études, au besoin.

Une série de consultations a été menée en 2010 auprès de responsables de programmes d'études universitaires. Les résultats ont servi à dresser le profil des compétences que les élèves devraient avoir développées à leur entrée à l'université. Le profil a été présenté en novembre 2010 aux membres du Comité-conseil, qui ont alors demandé que le profil soit soumis à l'analyse comparative prévue à la deuxième étape du processus d'orientation.

Un groupe de travail, formé d'enseignantes et d'enseignants ainsi que de représentants du Ministère, avait pour mandat de comparer le programme d'études actuel avec le profil attendu, ainsi que de formuler des recommandations quant à la structure à donner au programme lors d'une éventuelle révision.

Le présent rapport est divisé en cinq parties. La première présente le profil attendu de la diplômée et du diplômé. La deuxième constitue l'analyse comparative proprement dite : des liens sont établis entre chacun des éléments du programme d'études et chacun des éléments du profil attendu de la diplômée et du diplômé. Les difficultés à mener à terme l'analyse comparative, notamment pour des raisons de lisibilité et d'équivocité du programme actuel, ont incité le groupe de travail à exposer dans la troisième partie certains problèmes, sans égard au profil attendu. La quatrième partie décrit la structure que pourrait prendre le programme d'études actualisé, en s'appuyant sur les divers constats du groupe de travail. Enfin, les recommandations du groupe de travail sont présentées dans la cinquième et dernière partie du rapport.

2. PROFIL DE LA DIPLÔMÉE ET DU DIPLÔMÉ PRÉUNIVERSITAIRE D'ARTS ET LETTRES

Le profil de la diplômée et du diplômé d'Arts et lettres décrit les savoirs disciplinaires et transdisciplinaires qui sous-tendent les compétences attendues à l'entrée à l'université. Rappelons que les savoirs disciplinaires ciblent tout ce qui se rapporte aux disciplines propres aux arts et aux lettres, et que les savoirs transdisciplinaires ciblent tout ce qui permet le traitement en profondeur des savoirs disciplinaires.

Il est à noter que, pour les besoins de l'analyse comparative, des modifications ont été apportées à deux éléments du profil. Ainsi, l'élément 1 a été reformulé pour lui donner plus de précision, et l'élément 13 a été déplacé des savoirs transdisciplinaires vers les savoirs disciplinaires puisqu'il s'agit d'un objet de formation propre au domaine des arts et des médias.

Tableau 1 Profil de la diplômée et du diplômé préuniversitaire d'Arts et lettres

Savoirs disciplinaires	Savoirs transdisciplinaires
1 La personne diplômée est apte à exploiter des connaissances générales et des éléments de culture en lien avec les disciplines du programme Arts et lettres (histoire, géographie, littérature, politique, actualité, arts, philosophie, anthropologie, etc.) .	6. La personne diplômée est capable d'exercer sa pensée critique .
2. La personne diplômée est apte à exploiter des connaissances disciplinaires spécifiques de base liées aux domaines des arts, des lettres et langues, des sciences de l'éducation et des sciences humaines.	7. La personne diplômée possède des habiletés en matière de méthodologie du travail .
13 La personne diplômée est habile à utiliser l'équipement et les appareils techniques de base en fonction de certaines disciplines telles qu'études cinématographiques ou communication.	8. La personne diplômée est apte à utiliser une méthodologie de recherche d'informations .
3. La personne diplômée possède des habiletés langagières , dans la langue d'enseignement, dans la langue seconde et dans une troisième langue.	9. La personne diplômée est habile à juger de la fiabilité des sources d'information .
4. La personne diplômée possède des habiletés en lecture liées aux domaines des arts, des lettres et langues, des sciences de l'éducation et des sciences humaines.	10. La personne diplômée démontre une préoccupation pour l'éthique du travail .
5. La personne diplômée possède des habiletés de conception et de rédaction liées aux domaines des arts, des lettres et langues, des sciences de l'éducation et des sciences humaines.	11. La personne diplômée possède des habiletés en matière de présentation de ses travaux : a) maîtrise d'outils informatiques; b) connaissances méthodologiques de présentation; c) application d'un protocole de présentation écrite (citation d'auteurs, sources de référence, bibliographie, etc.).
	12. La personne diplômée est habile à utiliser les technologies de l'information et de la communication .
	14. La personne diplômée possède des habiletés en gestion du temps (planification et organisation des travaux).
	15. La personne diplômée démontre des attitudes et des comportements en lien avec : a) l'autonomie, le sens des responsabilités, l'initiative et le sens de la débrouillardise; b) la curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit; c) la collaboration; d) le sens de l'organisation; e) la rigueur, le sens de l'éthique et l'honnêteté intellectuelle; f) la créativité, l'imagination et l'originalité.

3. ANALYSE COMPARATIVE

L'analyse comparative consiste à mettre en parallèle les diverses parties du programme d'études avec les éléments du profil de la diplômée et du diplômé, dans le but d'évaluer le niveau de convergence entre la formation offerte (programme d'études) et la formation attendue (profil de la diplômée et du diplômé).

Pour *Arts et lettres*, la comparaison des buts généraux et des objectifs de la formation spécifique avec le profil attendu s'est avérée difficile en raison, notamment, de l'équivocité de la plupart des libellés du programme. Dans ce contexte, l'analyse s'appuie à la fois sur le programme tel qu'il est écrit et sur des inférences basées sur les mises en œuvre institutionnelles. Ainsi, il n'a pas été possible d'établir la force des liens entre le programme d'études et le profil attendu. Notons que la comparaison est plus probante pour les objectifs de la formation générale, qui ne souffrent pas de problèmes d'écriture semblables à ceux des buts généraux et des objectifs de la formation spécifique.

Les buts généraux ainsi que les objectifs et standards du programme sont présentés à l'annexe 1.

Buts généraux

Le groupe de travail constate que les buts généraux sont en lien avec **dix** éléments du profil attendu. Les six savoirs disciplinaires sont abordés, mais aucune mention relative à la méthodologie du travail, à la recherche d'informations, à la fiabilité des sources, à l'éthique du travail et à la gestion du temps n'y apparaît.

Tableau 2 Liens entre les buts généraux et le profil attendu

Profil de la diplômée et du diplômé		Buts généraux							
		Se situer dans le monde contemporain de la culture et dans l'histoire de la culture.	Utiliser différents types de langages et moyens d'expression.	Communiquer dans la langue d'enseignement.	Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement.	Utiliser les technologies appropriées de traitement de l'information.	Démontrer une capacité de réflexion, d'analyse et de critique.	Expérimenter le processus de création.	Posséder une capacité d'intégration de même qu'une aptitude à transférer les apprentissages et à établir des liens entre eux.
SAVOIRS DISCIPLINAIRES	1. Connaissances générales et éléments de culture.	√					√		√
	2. Connaissances disciplinaires spécifiques de base.	√	√				√	√	
	13. Utilisation d'équipement et d'appareils techniques de base.							√	
	3. Habiletés langagières dans la langue d'enseignement, dans la langue seconde et dans une troisième langue.			√	√				
	4. Habiletés en lecture.			√	√				
	5. Habiletés de conception et de rédaction.			√	√		√	√	
SAVOIRS TRANSDISCIPLINAIRES	6. Pensée critique.						√		
	7. Méthodologie du travail.								
	8. Méthodologie de recherche d'informations.								
	9. Fiabilité des sources d'information.								
	10. Éthique du travail.								
	11. Présentation de ses travaux.					√			
	12. Utilisation des technologies de l'information et de la communication.					√			
	14. Habiletés en gestion du temps.								
	15. Attitudes et comportements.	√	√				√	√	

Formation générale

L'analyse comparative a été effectuée à partir de la version actualisée des objectifs et standards de la formation générale de juin 2009. Elle exclut toutefois les treize objectifs de la formation générale complémentaire.

Le groupe de travail constate que :

- les objectifs de français, langue d'enseignement et littérature, sont en lien avec **douze** éléments du profil attendu;
- les objectifs de philosophie sont en lien avec **huit** éléments du profil attendu;
- les objectifs d'anglais, langue seconde, sont en lien avec **huit** éléments du profil attendu;
- les objectifs d'éducation physique sont en lien avec **trois** éléments du profil attendu.

Tableau 3 Liens entre les objectifs de la formation générale et le profil attendu

Profil de la diplômée et du diplômé		Objectifs de la formation générale	Français, langue d'enseignement et littérature 4EF0, 4EF1, 4EF2, 4EFP	Philosophie 4PH0, 4PH1, 4PHP	Anglais, langue seconde 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3; 4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS	Éducation physique 4EP0, 4EP1, 4EP2
SAVOIRS DISCIPLINAIRES	1. Connaissances générales et éléments de culture.		√	√	√	√
	2. Connaissances disciplinaires spécifiques de base.		√	√	√	
	13. Utilisation d'équipement et d'appareils techniques de base.					
	3. Habiletés langagières dans la langue d'enseignement, dans la langue seconde et dans une troisième langue.		√	√	√	
	4. Habiletés en lecture.		√	√	√	
	5. Habiletés de conception et de rédaction.		√	√	√	
SAVOIRS TRANSDISCIPLINAIRES	6. Pensée critique.		√	√		
	7. Méthodologie du travail.		√	√	√	
	8. Méthodologie de recherche d'informations.		√			
	9. Fiabilité des sources d'information.		√		√	
	10. Éthique du travail.					
	11. Présentation de ses travaux.		√			
	12. Utilisation des technologies de l'information et de la communication.					
	14. Habiletés en gestion du temps.		√			√
	15. Attitudes et comportements.		√	√	√	√

Formation spécifique

Le groupe de travail constate que :

- les objectifs communs du programme sont en lien avec **treize** éléments du profil attendu;
- les objectifs de l'option *Arts et lettres* sont en lien avec **neuf** éléments du profil attendu;
- les objectifs de l'option *Langues* sont en lien avec **onze** éléments du profil attendu.

Un tableau détaillé des liens entre chacun des objectifs de la formation spécifique et le profil attendu est présenté à l'annexe 2.

Tableau 4 Liens entre les objectifs de la formation spécifique et le profil attendu

	Profil de la diplômée et du diplômé	Objectifs communs du programme	Objectifs de l'option <i>Arts et lettres</i>	Objectifs de l'option <i>Langues</i>
SAVOIRS DISCIPLINAIRES	1. Connaissances générales et éléments de culture.	√	√	√
	2. Connaissances disciplinaires spécifiques de base.	√	√	√
	13. Utilisation d'équipement et d'appareils techniques de base.	√	√	
	3. Habiletés langagières dans la langue d'enseignement, dans la langue seconde et dans une troisième langue.	√		√
	4. Habiletés en lecture.	√	√	√
	5. Habiletés de conception et de rédaction.	√	√	√
SAVOIRS TRANSDISCIPLINAIRES	6. Pensée critique.	√	√	√
	7. Méthodologie du travail.	√	√	√
	8. Méthodologie de recherche d'informations.	√		√
	9. Fiabilité des sources d'information.	√		√
	10. Éthique du travail.			
	11. Présentation de ses travaux.	√	√	√
	12. Utilisation des technologies de l'information et de la communication.	√		
	14. Habiletés en gestion du temps.			
	15. Attitudes et comportements.	√	√	√

Synthèse de l'analyse comparative

D'entrée de jeu, rappelons qu'en raison, notamment, de l'équivocité de la plupart des libellés du programme, l'analyse comparative effectuée n'est pas aussi précise qu'espérée, particulièrement en ce qui a trait aux buts généraux et aux objectifs de la formation spécifique. Les éléments du profil attendu « cochés » sont des éléments que le groupe de travail croit abordés, bien qu'il ne soit pas en mesure de se prononcer sur leur niveau d'approfondissement. Ces considérations hypothèquent les résultats de l'analyse comparative.

Toutefois, les liens qui ont été établis entre chacun des éléments du programme d'études et chacun des éléments du profil attendu laissent transparaître que :

- les buts généraux sont en lien avec **dix** éléments du profil attendu; toutefois, ils ne couvrent pas les éléments 7, 8, 9, 10 et 14;
- les objectifs de la formation générale sont en lien avec **douze** éléments du profil attendu; toutefois, ils ne couvrent pas les éléments 10, 12 et 13;
- les objectifs communs du programme jumelés à ceux de l'option *Arts et lettres* ou à ceux de l'option *Langues* contribuent à l'atteinte de **treize** éléments du profil attendu; toutefois, ils ne couvrent pas les éléments 10 et 14;
- certains éléments du profil **paraissent peu ou pas couverts**;
- l'élément 10 **n'apparaît pas** dans le programme.

Tableau 5 Synthèse des liens entre le programme d'études actuel et le profil attendu

Profil de la diplômée et du diplômé		Buts généraux	Formation générale	Formation spécifique	
				Objectifs communs et objectifs de l'option <i>Arts et lettres</i>	Objectifs communs et objectifs de l'option <i>Langues</i>
SAVOIRS DISCIPLINAIRES	1. Connaissances générales et éléments de culture.	√	√	√	√
	2. Connaissances disciplinaires spécifiques de base.	√	√	√	√
	13. Utilisation d'équipement et d'appareils techniques de base.	√		√	√
	3. Habiletés langagières dans la langue d'enseignement, dans la langue seconde et dans une troisième langue.	√	√	√	√
	4. Habiletés en lecture.	√	√	√	√
	5. Habiletés de conception et de rédaction.	√	√	√	√
SAVOIRS TRANSDISCIPLINAIRES	6. Pensée critique.	√	√	√	√
	7. Méthodologie du travail.		√	√	√
	8. Méthodologie de recherche d'informations.		√	√	√
	9. Fiabilité des sources d'information.		√	√	√
	10. Éthique du travail.				
	11. Présentation de ses travaux.	√	√	√	√
	12. Utilisation des technologies de l'information et de la communication.	√		√	√
	14. Habiletés en gestion du temps.		√		
	15. Attitudes et comportements.	√	√	√	√

4. PROBLÈMES CONCERNANT LE PROGRAMME D'ÉTUDES ACTUEL

Considérant les difficultés rencontrées pour mener l'analyse comparative précédente, le groupe de travail juge essentiel de relever divers problèmes concernant le programme d'études qui ne sont pas en lien avec les compétences attendues au seuil d'entrée à l'université.

Buts généraux

Les buts généraux du programme, dans leur nature, leur formulation et leurs explicitations causent problème.

Dans leur nature et leur formulation :

- ils n'informent pas sur le profil de sortie de l'élève, en étant le plus souvent formulés comme des objectifs de cours plutôt que comme des buts de programme;
- ils ne concernent pas tous les élèves dans les divers profils et options du programme, en correspondant davantage à l'option *Arts et lettres*, particulièrement aux profils artistiques et en communication, qu'aux profils littéraires et à l'option *Langues*;
- leur niveau taxonomique n'est pas approprié et semble peu élevé pour des études collégiales;
- ils constituent des reformulations des objectifs du programme et manquent par conséquent de portée.

Quant à leurs explicitations :

- elles sont inappropriées, en étant rédigées sous la forme de définitions plutôt que sous la forme d'éléments du profil de sortie de l'élève;
- elles diffèrent totalement de celles présentées dans les autres programmes d'études préuniversitaires, ce qui complique leur mise en œuvre dans les collèges.

Formation spécifique

L'analyse détaillée des objectifs de la formation spécifique a permis de constater des problèmes dans leur écriture ainsi que dans la structure du programme.

Concernant l'écriture de certains objectifs :

- les libellés sont souvent flous et laissent une grande place à l'interprétation du lecteur;
- le niveau taxonomique n'est pas approprié et semble peu élevé pour des études collégiales;
- pour la plupart des objectifs, il est difficile d'identifier les liens entre les éléments de compétence et les critères de performance;
- pour certains objectifs, les éléments de compétence et les critères de performance sont intervertis;
- les constats précédents sont préoccupants quant à la cohérence et à l'applicabilité du programme, ainsi qu'à son interprétation uniforme dans le réseau.

Concernant la structure du programme :

- l'option *Arts et lettres* couvre un champ disciplinaire trop large et trop varié, ce qui est vraisemblablement à la base de l'équivocité observée dans l'écriture de plusieurs libellés;
- les options du programme ne contiennent pas seulement les objectifs qui leur sont propres et qui les distinguent l'une de l'autre; ainsi, il existe un nombre plus grand d'objectifs communs dans le programme d'études actuel que ne le laisse transparaître sa structure :
 - des objectifs communs se retrouvent également dans l'option *Langues*, par exemple : 01D0 et 01DB; 01D1 et 01DD.
 - des objectifs semblables se retrouvent dans les options *Arts et lettres* et *Langues*, par exemple : 01D9 et 01DF; 01DE et 01D5-01D7-01D8.

Titre du programme

Enfin, le groupe considère que le titre du programme *Arts et lettres* n'exprime pas suffisamment la diversité des domaines de formation universitaires auxquels le programme d'études prépare, notamment en ce qui a trait aux communications. De plus, une option porte le même nom que le programme, ce qui porte à confusion et n'informe aucunement sur la spécificité de celle-ci.

5. PROPOSITION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES

Sur la base du profil attendu de la diplômée et du diplômé ainsi que des constats effectués jusqu'ici, le groupe de travail propose une nouvelle structure pour le programme d'études. Celle-ci se compose :

- d'objectifs communs;
- de trois options comportant des objectifs propres;
- de deux objectifs au choix.

Comme il est trop tôt, à ce stade-ci des travaux, pour formuler des objectifs ou même établir leur nombre à l'intérieur d'un nouveau programme, le groupe de travail propose plutôt des **axes** à considérer pour le développement de nouveaux objectifs. Ainsi, il n'est pas exclu qu'un axe puisse donner lieu à l'élaboration de plus d'un objectif ou que plusieurs axes puissent être fusionnés à l'intérieur d'un seul objectif.

Axes en lien avec les objectifs communs

Les objectifs communs constituent une base de formation permettant de poursuivre des études universitaires dans les domaines de formation auxquels prépare le programme, et ce, peu importe l'option choisie par l'élève. Ils ne donnent pas nécessairement lieu à des cours communs à tous les élèves du programme à l'intérieur d'un établissement : parfois d'ordre plus général, parfois d'ordre plus disciplinaire, ils donneront parfois lieu à des cours communs, parfois lieu à des cours distincts.

Le groupe de travail propose un plus grand nombre d'objectifs communs, en vue d'assurer l'acquisition de compétences variées pour tous les élèves du programme, et afin d'éviter que des objectifs semblables se retrouvent à plusieurs endroits dans le programme. Aussi, un plus grand nombre d'objectifs communs fera ressortir les habiletés communes développées par tous les élèves, qui ne ressortent pas du programme actuel.

Les axes en lien avec les objectifs communs sont développés selon trois thèmes :

- des axes se rapportant au vaste champ d'études du programme, qui concernent les enjeux, une démarche méthodologique et l'intégration des apprentissages propres à la culture et à la communication;
- des axes se rapportant à l'objet d'études, au sens de la ou des disciplines en lien avec l'option ou le profil de l'élève, qui concernent son évolution sociohistorique et ses particularités socioculturelles contemporaines;
- un axe se rapportant aux produits culturels rattachés à l'objet d'études, au sens de la ou des disciplines en lien avec l'option ou le profil de l'élève, qui concerne leur analyse et leur critique.

Options et axes en lien avec leurs objectifs respectifs

Les options du programme doivent contenir uniquement les objectifs qui leur sont propres et qui les distinguent les unes des autres.

Les nouvelles options proposées sont au nombre de trois et s'intitulent, provisoirement, *Langues*, *Arts et médias* et *Arts et littérature*. L'option *Langues* couvrirait les profils en langues; l'option *Arts et médias* couvrirait, par exemple, des profils en cinéma, médias, journalisme, télévision et théâtre-interprétation; l'option *Arts et littérature* couvrirait, par exemple, des profils en littérature et en théâtre-littérature. Les options *Arts et médias* et *Arts et littérature* se distingueraient ainsi : la première faisant davantage appel à un travail collectif et en action, la seconde davantage à un travail individuel et à l'écrit.

La scission de l'option *Arts et lettres* permettra, notamment à des profils littéraires, d'être mieux couverts dans le programme; aussi, cette scission permettra une écriture plus fine des objectifs des deux options créées, ce qui devrait favoriser l'univocité des libellés.

Les axes de l'option *Langues* concernent l'apprentissage d'une langue autre que la langue d'enseignement, l'analyse linguistique et la traduction. Les axes de l'option *Arts et médias* concernent les savoirs disciplinaires, les techniques et la réalisation d'un projet. Les axes de l'option *Arts et littérature* concernent les savoirs littéraires, les procédés d'écriture et la création.

Objectifs au choix

Finalement, le groupe de travail propose deux objectifs au choix des établissements.

Premièrement, l'objectif 022P (méthodes quantitatives) du programme d'études préuniversitaires *Sciences humaines* (300.A0) serait intégré puisqu'il constitue un préalable pour certains programmes d'études universitaires auxquels le programme d'études *Arts et lettres* doit préparer, notamment dans le domaine des communications. Il n'est pas souhaitable qu'un programme d'études préuniversitaires ne fournisse pas à l'élève la possibilité d'atteindre des objectifs préalables à la poursuite d'études universitaires dans les domaines de formation visés.

Deuxièmement, en lien avec l'élément 3 du profil attendu de la diplômée et du diplômé (habiletés langagières dans la langue d'enseignement, dans la langue seconde et dans une troisième langue), un objectif d'apprentissage d'une langue autre que la langue d'enseignement serait intégré. L'établissement serait alors libre d'offrir ou non cette possibilité à ses élèves.

Tableau 6 Nouvelle structure proposée pour le programme d'études

AXES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS COMMUNS		
CULTURE ET COMMUNICATION		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enjeux <ul style="list-style-type: none"> – Producteurs, diffuseurs, État, institutions culturelles, industries culturelles – Langue – Évolution et actualité – Situation nationale et influences extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarche méthodologique <ul style="list-style-type: none"> – Problématique et conceptualisation – Collecte d'informations, utilisation des sources et éthique du travail – Analyse et traitement – Rédaction – Protocole et présentation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégration <ul style="list-style-type: none"> – Prise de conscience et transfert des acquis de formation dans des situations nouvelles – Réalisation d'un projet original intégrant les acquis – Diffusion de la production – Évaluation de la démarche et de ses résultats
OBJET D'ÉTUDES (EN LIEN AVEC L'OPTION OU LE PROFIL)		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évolution sociohistorique <ul style="list-style-type: none"> – Contextualisation – Synchronie et diachronie – Éléments caractéristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Particularités socioculturelles contemporaines <ul style="list-style-type: none"> – Ici et ailleurs – Ouverture sur l'international – Éléments caractéristiques 	
ŒUVRES, PRODUCTIONS ET PHÉNOMÈNES CULTURELS LIÉS À L'OBJET D'ÉTUDES (EN LIEN AVEC L'OPTION OU LE PROFIL)		
<ul style="list-style-type: none"> – Décomposition et déduction – Explication et interprétation (sens et signification) – Contextualisation – Jugement et appréciation – Procédés rédactionnels 		
AXES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE L'OPTION LANGUES	AXES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE L'OPTION ARTS ET MÉDIAS	AXES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE L'OPTION ARTS ET LITTÉRATURE
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprentissage d'une langue autre que la langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> – Production écrite – Production orale – Compréhension écrite – Compréhension orale ➤ Analyse linguistique <ul style="list-style-type: none"> – Étude phonétique, morphologique, sémantique et étymologique ➤ Traduction <ul style="list-style-type: none"> – Nuances, enjeux et problématiques – Spécificités liées au genre, au sens, au code grammatical et aux référents culturels – Thème (vers une autre langue) et version (vers la langue maternelle) – Autoévaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoirs disciplinaires <ul style="list-style-type: none"> – Théorie de la communication et du message – Discours et langages – Genres et courants – Réception et appréciation ➤ Techniques <ul style="list-style-type: none"> – Appareils, outils et techniques spécifiques – Application, procédures et procédés – Autoévaluation ➤ Projet <ul style="list-style-type: none"> – Démarche créative d'équipe – Conception, réalisation et révision – Appréciation des résultats – Autoévaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoirs littéraires <ul style="list-style-type: none"> – Discours et langages – Genres et courants ➤ Procédés d'écriture <ul style="list-style-type: none"> – Procédés stylistiques – Éléments de narratologie ➤ Création <ul style="list-style-type: none"> – Démarche créative individuelle – Conception, rédaction et révision – Appréciation des résultats – Autoévaluation
OBJECTIFS AU CHOIX		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Objectif O22P Méthodes quantitatives Sciences humaines (300.A0) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprentissage d'une langue autre que la langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> – Production écrite – Production orale – Compréhension écrite – Compréhension orale 	

6. RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'analyse détaillée du programme actuel ainsi que de sa comparaison avec le profil attendu de la diplômée et du diplômé, le groupe de travail recommande la révision en profondeur du programme d'études *Arts et lettres* (500.A1). Le programme doit être réécrit afin d'assurer sa clarté, sa cohérence et son interprétation uniforme dans le réseau collégial.

❖ **Formation spécifique et structure du programme**

Le groupe de travail recommande que la réécriture des objectifs et standards de la formation spécifique du programme soit basée sur la structure et les axes présentés à la section précédente.

❖ **Buts généraux**

Le groupe de travail recommande la réécriture des buts généraux en s'assurant :

- qu'ils concernent tous les élèves du programme, peu importe leur option ou leur profil;
- que leur niveau taxonomique soit approprié à l'ordre d'enseignement collégial;
- que leurs explicitations informent sur le profil de sortie de l'élève.

❖ **Titre du programme**

Le groupe de travail recommande de modifier le titre du programme d'études pour *Culture et communication*. Les deux concepts ont l'avantage de couvrir tout le champ disciplinaire du programme d'études et les noms des trois options proposées n'en reprennent aucun.

ANNEXE 1 : BUTS GÉNÉRAUX ET OBJECTIFS ET STANDARDS DU PROGRAMME D'ÉTUDES ARTS ET LETTRES (500.A1)

Buts généraux

- Se situer dans le monde contemporain de la culture et dans l'histoire de la culture.
- Utiliser différents types de langages et moyens d'expression.
- Communiquer dans la langue d'enseignement.
- Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement.
- Utiliser les technologies appropriées de traitement de l'information.
- Démontrer une capacité de réflexion, d'analyse et de critique.
- Expérimenter le processus de création.
- Posséder une capacité d'intégration de même qu'une aptitude à transférer les apprentissages et à établir des liens entre eux.

Objectifs de la formation générale

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

English, Second Language (Anglais, langue seconde)

- 4SA0 To understand and express simple messages in English. (Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.)
ou
- 4SA1 To communicate with some ease in English. (Communiquer en anglais avec une certaine aisance.)
ou
- 4SA2 To communicate with ease in English on social, cultural or literary themes. (Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.)
ou
- 4SA3 To deal in English with literary works and with social or cultural themes. (Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.)
- 4SAP To communicate in basic English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study. (Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.)
ou
- 4SAQ To communicate with some ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study. (Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.)
ou
- 4SAR To communicate with ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study. (Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.)
ou
- 4SAS To communicate in English in a nuanced manner using different forms of discourse. (Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.)

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire : deux objectifs à atteindre parmi les suivants :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Objectifs de la formation spécifique

Objectifs communs

- 01D0 Explorer le domaine des arts et le domaine des lettres.
- 01D1 Situer les courants déterminants du domaine des arts et du domaine des lettres.
- 01D2 Intégrer des connaissances et des habiletés acquises dans le programme.

Objectifs de l'option *Arts et lettres*¹

- 01D3 Traiter de pratiques de diffusion de productions artistiques ou littéraires.
- 01D4 Illustrer des langages du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- 01D5 Commenter des éléments de culture et de civilisation présents dans des productions du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- 01D6 Utiliser des techniques de création ou d'interprétation du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- 01D7 Analyser une production du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- 01D8 Critiquer une production du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- 01D9 Réaliser une production du domaine des arts ou du domaine des lettres.

Objectifs de l'option *Langues*¹

- 01DA² Communiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement.
- 01DB Identifier et commenter dans une langue autre que la langue d'enseignement des éléments du domaine des arts ou du domaine des lettres.
- 01DC Être initié à des notions de linguistique.
- 01DD Situer une langue autre que la langue d'enseignement dans son contexte sociohistorique et culturel.
- 01DE Analyser et critiquer dans une langue autre que la langue d'enseignement des éléments de culture et de civilisation.
- 01DF Réaliser une production pertinente à l'étude d'une langue autre que la langue d'enseignement.

¹ L'établissement peut intégrer aux objectifs d'une option un objectif de l'autre option. Cette formation peut représenter au maximum 4 unités.

² Lorsque l'établissement utilise l'objectif 01DA dans l'option *Arts et lettres*, il peut choisir l'objectif 01DA ou au moins un des standards 01P1, 01P2, 01P3 et 01P4.

ANNEXE 2 : LIENS ENTRE CHACUN DES OBJECTIFS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE ET LE PROFIL ATTENDU

Profil de la diplômée ou du diplômé		Objectifs communs			Objectifs de l'option <i>Arts et lettres</i>							Objectifs de l'option <i>Langues</i>						
		01D0	01D1	01D2	01D3	01D4	01D5	01D6	01D7	01D8	01D9	01DA	01DB	01DC	01DD	01DE	01DF	
SAVOIRS DISCIPLINAIRES	1. Connaissances générales et éléments de culture.		√	√			√			√		√			√	√		
	2. Connaissances disciplinaires spécifiques de base.	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	
	13. Utilisation d'équipement et d'appareils techniques de base.			√		√		√										
	3. Habiletés langagières dans la langue d'enseignement, dans la langue seconde et dans une troisième langue.			√									√	√	√	√		
	4. Habiletés en lecture.			√			√					√	√			√		
	5. Habiletés de conception et de rédaction.		√	√	√		√	√	√	√	√	√	√		√	√	√	√
SAVOIRS TRANSDISCIPLINAIRES	6. Pensée critique.			√			√			√	√	√	√			√	√	
	7. Méthodologie du travail.	√						√	√				√					
	8. Méthodologie de recherche d'informations.	√											√					
	9. Fiabilité des sources d'information.	√											√					
	10. Éthique du travail.																	
	11. Présentation de ses travaux.	√		√							√		√		√		√	
	12. Utilisation des technologies de l'information et de la communication.			√														
	14. Habiletés en gestion du temps (planification et organisation des travaux).																	
	15. Attitudes et comportements.		√	√							√							√

ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS COMMUNS		
CULTURE ET COMMUNICATION		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enjeux <ul style="list-style-type: none"> – Producteurs, diffuseurs, État, institutions culturelles, industries culturelles – Langue – Évolution et actualité – Situation nationale et influences extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarche méthodologique <ul style="list-style-type: none"> – Problématique et conceptualisation – Collecte d'informations, utilisation des sources et éthique du travail – Analyse et traitement – Rédaction – Protocole et présentation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégration <ul style="list-style-type: none"> – Prise de conscience et transfert des acquis de formation dans des situations nouvelles – Réalisation d'un projet original intégrant les acquis – Diffusion de la production – Évaluation de la démarche et de ses résultats
OBJET D'ÉTUDES (EN LIEN AVEC L'OPTION OU LE PROFIL)		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évolution sociohistorique <ul style="list-style-type: none"> – Contextualisation – Synchronie et diachronie – Éléments caractéristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Particularités socioculturelles contemporaines <ul style="list-style-type: none"> – Ici et ailleurs – Ouverture sur l'international – Éléments caractéristiques 	
ŒUVRES, PRODUCTIONS ET PHÉNOMÈNES CULTURELS LIÉS À L'OBJET D'ÉTUDES (EN LIEN AVEC L'OPTION OU LE PROFIL)		
<ul style="list-style-type: none"> – Décomposition et déduction – Explication et interprétation (sens et signification) – Contextualisation – Jugement et appréciation – Procédés rédactionnels 		
ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE L'OPTION LANGUES	ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE L'OPTION MÉDIAS	ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE L'OPTION LETTRES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprentissage d'une langue autre que la langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> – Production écrite – Production orale – Compréhension écrite – Compréhension orale ➤ Analyse linguistique <ul style="list-style-type: none"> – Étude phonétique, morphologique, sémantique et étymologique ➤ Stylistique comparée <ul style="list-style-type: none"> – Nuances, enjeux et problématiques – Spécificités liées au genre, au sens, au code grammatical et aux référents culturels – Retour réflexif 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoirs <ul style="list-style-type: none"> – Théorie de la communication et du message – Discours et langages – Genres et courants – Réception et appréciation ➤ Techniques <ul style="list-style-type: none"> – Appareils, outils et techniques spécifiques – Application, procédures et procédés – Retour réflexif ➤ Projet <ul style="list-style-type: none"> – Démarche créative d'équipe – Conception, réalisation et révision – Diffusion – Portfolio 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoirs <ul style="list-style-type: none"> – Notions liées aux discours et aux langages – Outils d'analyse relatifs aux genres – Courants littéraires – Réception et lecteur – Cohérence discursive – Éléments et notions liés à la langue – Langue comme instrument d'expression – Littéarité ➤ Techniques <ul style="list-style-type: none"> – Techniques et procédés d'écriture – Techniques et procédés critiques – Techniques liées aux autres langages utilisés dans les arts et en littérature – Outils de référence documentaire linguistiques spécifiques à l'étude des langages ➤ Réalisations <ul style="list-style-type: none"> – Démarche analytique et critique individuelle et coopérative – Démarche créative et critique individuelle et coopérative – Projet d'écriture individuel – Conception, rédaction/réalisation et révision – Retour réflexif
ORIENTATION EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS AU CHOIX		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprentissage d'une langue autre que la langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> – Production écrite – Production orale – Compréhension écrite – Compréhension orale 		

CADRE GÉNÉRAL D'ÉLABORATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES



Enseignement supérieur
Direction générale des affaires universitaires et collégiales
Direction de l'enseignement collégial

PRÉSENTATION

En lien avec le Règlement sur le régime des études collégiales, la Direction de l'enseignement collégial a pour mandat de proposer des orientations ainsi que de formuler des recommandations et des avis sur l'enseignement collégial aux autorités ministérielles. À ce titre, elle réalise des travaux d'élaboration, de suivi, de révision et d'évaluation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale.

Le Ministère propose, dans le document qui suit, un cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires. Ce cadre général permet de rappeler les concepts spécifiques et les fondements des programmes d'études préuniversitaires. Il présente le contexte d'élaboration et les phases de développement des programmes d'études.

Le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires* précise les caractéristiques à partir desquelles l'élaboration d'un programme d'études préuniversitaires sera réalisée. Il vise à favoriser :

- l'arrimage entre la formation générale et la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'harmonisation entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

FONDEMENTS DES PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES

La finalité des programmes d'études préuniversitaires est de préparer les étudiantes et étudiants aux études universitaires grâce à une formation axée sur l'intégration de la formation générale et de la formation spécifique ainsi que sur le transfert des apprentissages. Elle doit donc traduire les exigences d'un continuum de formations orientées vers la réussite d'études universitaires.

Les programmes d'études préuniversitaires expriment cette finalité dans la mesure où ils visent :

Une formation multidisciplinaire large et polyvalente

La formation préuniversitaire est conçue comme étant la première étape d'un cheminement de cinq ans conduisant à une formation universitaire de baccalauréat. Elle vise ainsi le développement de compétences de base qui permettront aux étudiantes et étudiants d'avoir accès à un ensemble de programmes universitaires d'un même domaine de formation. Les étudiantes et étudiants sont ainsi sensibilisés et initiés à plus d'une discipline du domaine de formation afin de développer leur connaissance.

Une culture générale alliée au développement de savoirs, savoir-faire et savoir-être

La formation collégiale doit permettre d'accéder à la culture vue comme héritage de civilisation, ouverture au monde, horizon de la société québécoise et outil indispensable pour assurer le développement des étudiantes et étudiants. Elle doit aussi permettre l'acquisition d'une culture suffisante dans le domaine de formation ainsi que le développement d'habiletés intellectuelles, objectifs fondamentaux des programmes préuniversitaires.

NATURE DES PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES

Un programme est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales, article 1*).

Qu'il s'agisse d'une formation technique ou d'une formation préuniversitaire, le programme sert de référence à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à la reconnaissance des acquis, au développement du matériel didactique ainsi qu'à l'organisation et au financement de la formation. Il constitue aussi une source d'informations pour les partenaires universitaires et pour d'autres ministères et organismes liés au domaine de la formation universitaire.

Il doit, pour ce faire, indiquer un certain nombre d'éléments dans un ensemble intégré tel que suit :

- les visées et les compétences communes à la formation collégiale;
- les buts du programme;
- les objectifs et standards et les activités d'apprentissage de la formation générale commune;
- les objectifs et standards de la formation générale propre;
- les objectifs et standards de la formation générale complémentaire;
- les objectifs et standards de la formation spécifique.

CARACTÉRISTIQUES DES PROGRAMMES PRÉUNIVERSITAIRES

Pour remplir leurs fonctions, les programmes doivent présenter les caractéristiques suivantes :

Les programmes sont définis par compétence

En formation préuniversitaire, les compétences désignent à la fois des connaissances, des habiletés et des attitudes dont l'acquisition ou la maîtrise est nécessaire pour réussir des études universitaires dans des domaines précis.

Les programmes doivent être harmonisés

Les programmes d'études collégiales et universitaires sont harmonisés de manière à :

- éviter les dédoublements;
- être en mesure de définir les spécificités de chacun;
- favoriser le continuum de formation et faciliter le passage à l'université;
- favoriser la réussite des études.

Les programmes doivent être pertinents et cohérents

Les programmes d'études préuniversitaires sont pertinents lorsqu'ils répondent aux besoins des étudiantes et étudiants, des universités et de la société. Ils sont cohérents lorsque leurs divers éléments constitutifs sont étroitement reliés et logiquement organisés.

**COMITÉ-CONSEIL
DU PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES
ARTS ET LETTRES (500.A1)**

**MANDAT CONFIE AU RESPONSABLE
DU COMITÉ D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS
POUR L'ANNÉE 2011-2012**

En collaboration avec le responsable du programme :

1. Participer à la production des travaux demandés par le Comité-conseil du programme.
2. Participer aux rencontres du Comité-conseil et du Comité d'enseignantes et d'enseignants, et ce, d'ici le 30 juin 2012.
3. Participer aux travaux de suivi du programme conformément au *Cadre général de suivi des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale*.
4. Rédiger les rapports reliés aux mandats confiés par le Comité-conseil et rédiger un rapport annuel d'activités réalisées dans le cadre de la fonction de responsable.
5. Participer aux travaux d'orientation du programme.